

Compte-rendu du Conseil d'Administration du lundi 17 janvier 2005

Les décisions

- Projet d'établissement

- Conventions : Confluence, Arte, VALUTEC (prêt d'action)

- DBM n°1 - Subvention ENSIAME

- Fermeture UVHC 2005/2006

Compte rendu du Conseil d'Administration du 9 décembre 2004

Vote : Approbation à l'unanimité

Compte rendu du Conseil d'Administration du 14 décembre 2004

La page 2 du document envoyé aux conseillers retraçant la présentation des comptes de VALUTEC est remplacée par une nouvelle version garantissant la confidentialité de certaines informations.

Vote : Approbation à l'unanimité

Projet d'Etablissement

Le Président, après avoir rappelé que la note stratégique présentant le contrat quadriennal a été adoptée lors du dernier conseil, que plusieurs parties du contrat ont été débattues dans les conseils centraux concernés (CEVU et CS), soumet à l'examen du conseil les titres suivants : l'offre de formation ; la vie de l'établissement ; la politique d'ouverture internationale.

Débat sur l'offre de formation

Dans le chapitre sur l'offre de formation, M. Pommeray et S. Hirschi se disent gênés par le mot « concurrent » qui exprime une connotation commerciale. A. Leriche propose « autres acteurs ». P. Level, P. Millot et H. Gaudier trouvent le mont « concurrent » assez juste.

Suite à la discussion sur "les collaborations nécessaires/.../ des universités/.../du Nord" dans le cadre de l'Offre de formation, O. Starzenski attire l'attention sur la situation de la filière de sciences économiques : « Pour qu'elle ne disparaisse pas, la collaboration entre les universités régionales est nécessaire. Malheureusement, la collaboration vivement souhaitée par les économistes des deux universités : celle de Lille-3 et de Valenciennes, n'apparaît pas dans "l'Offre de formation de l'UFR Mathématiques, Sciences Economiques et Sociales de l'Université de Lille-3. Cette offre de formation est inscrite dans le "Projet contrat quadriennal 2006-2009" de l'Université de Lille-3, dans le cadre du projet du Master "Economie et Gestion des Organisations", où on trouve par contre les collaborations futures avec Lille-1, Lille-2, Artois, ULCO, ENS-Douai. Ce dispositif tire son origine de l'hostilité du Président de Lille-3, sous prétexte que notre projet commun d'un Master dans une "filière régionale" n'est pas soutenu par notre Président ».

- C. Delebarre souhaite que l'on réintroduise le cercle d'évaluation pédagogique. S. Hirschi demande qu'il soit fait allusion à la validation du module SCC.
- P. Level attire l'attention sur la phrase « ainsi, aucune évolution de la carte de formation ne pourra être proposée si elle ne décrit pas son propre mode d'évaluation ».
- A. Vandeville estime que le texte dégage l'impression que le seul partenaire financier de la formation continue est le conseil régional. Il rappelle que plus de 50% des ressources viennent des entreprises. Il déplore également l'absence des contrats de professionnalisation.

Débat sur la vie de l'établissement

C. Camion soulignant le manque de m2 aux Tertiales, P. Level répond qu'un paragraphe sera ajouté dans « le patrimoine ». Des étudiants demandent une amélioration de l'accueil des usagers et des moyens pour la communication des associations (ordinateur, téléphone, fax, internet, panneaux fermant à clé, informations développées sur le bureau virtuel de l'étudiant pour développer sa culture numérique).

Débat sur la politique d'ouverture internationale

- P. Level rappelle que le processus de Bologne, donnant aux étudiants l'accès à près de 5.000 points universitaires, crée une Europe de la comparaison des formations. Il faudra viser l'excellence pour être visible en construisant des réseaux établis par filière et offrant des spécificités (adossées à la recherche) qui attireront les étudiants : ceux-ci choisiront l'UVHC pour la spécialité de telle filière et pour l'excellence des autres partenaires européens de ce réseau... qui nous aura choisi.
- P. Millot demande que l'on inclue la notion d'harmonisation des droits d'inscriptions et celle de l'accueil et du financement des chercheurs étrangers. C. Nicolas évoque la liaison ferroviaire Mons-Valenciennes.

Sur le fondement des discussions antérieures et notamment celles des conseils centraux, et des délibérations du présent conseil le Président invite les conseillers à se prononcer au fond, sur l'ensemble du contrat, sous réserve des ajustements formels étant susceptibles d'être apportés par la suite dans la version finale envoyée au Ministère.

Vote: Approbation à l'unanimité

Convention de partenariat avec l'association CONFLUENCE

La convention passée avec l'association a pour objet l'animation d'un atelier Théâtre en faveur des étudiants de l'université tous les mardis de 18H à 21H, à compter du 15 septembre 2004 et pendant la durée d'un an en contrepartie d'une somme de 5.340 €.

Vote : Adoption à l'unanimité

Contrat de mise à disposition « Rush »

La convention passée avec ARTE France, LES FILMS D'ICI et Dominique GROS auteur-réalisateur, a pour objet la mise à disposition de l'université à titre gracieux d'une copie de rushes, dans le cadre de l'opération « RUSH » permettant à nos étudiants d'écrire un projet puis de réaliser et de présenter un travail audiovisuel à partir de l'œuvre audiovisuelle coproduite « Le serment d'Hippocrate ».

Plus d'informations: http://www.univ-valenciennes.fr/actualites/presse/2004/juin/arte.html

Vote : Adoption à l'unanimité

Contrat de prêt d'action

Le contrat passé entre l'université et M. Denis WAUTIER a pour objet de concéder gracieusement à ce dernier, à titre de prêt de consommation, une action de la société VALUTEC d'une valeur nominale de 152 € détenue par l'université, afin de lui conférer la qualité d'actionnaire nécessaire à l'exercice de son mandat d'administrateur Président du conseil d'administration de VALUTEC.

Le Secrétaire Général présente le projet de contrat en demandant aux conseillers de rectifier la coquille apparaissant à l'article 4 de la version distribuée en séance : le 3^{ème} et 4^{ème} alinéas devant être supprimés (le dépôt de garantie étant sans objet dans un contrat de prêt de consommation).

Vote: Adoption à l'unanimité

Décision budgétaire modificative n°1

M. le Vice-président chargé des finances présente la DBM de report concernant les services suivants : SCD, Actions Commerciale, Recherche.

Une demande de précision est formulée concernant l'intitulé de la ligne budgétaire 64148 « heures de surveillance » du compte 914 « Actions Commerciales ».

Vote: Adoption à l'unanimité

Subventions aux associations

P. Rutkowski et R. Bury évoquent à nouveau les tarifs élevés du VUC Vacances pour les enfants du personnel car ils estiment ne pas avoir obtenu de réponse satisfaisante. Ils demandent un vote séparé pour les 2 subventions. J.M. Desrumaux précise que le projet de subvention de 21.000 € n'est qu'une faible part du budget total du VUC qui se monte à 414.000 €. P. Level rappelle notamment que l'excellente image du VUC et du VUC Vacances dans la population rejaillit sur l'UVHC.

A la demande des conseillers le vote de la subvention annuelle au VUC pour un montant de 21.000 € est reporté en l'absence du Président de l'association siégeant au conseil. La subvention de 6.000 € en faveur de l'ENSIAME est soumise au vote.

Vote : Adoption à l'unanimité

Calendrier de fermeture de l'UVHC 2005-2006

Proposition de fermeture de l'établissement pendant 8 jours à noël, 5 jours en hiver, 4 jours au printemps et 21 jours en été.

Vote : Adoption à l'unanimité

Etaient présents

Personnalités extérieures Mmes Houssier, Lancelle, MM. Chevalier, Duretz, Guillaume, Nicolas

Collège A

Secteur 1:

MM. Herbin, Hirschi, Starzenski

Secteur 2: Secteur 3:

Mme Leriche, MM. Millot, Ourak MM. Bricout, Gaudier

Collège B

Secteur 1: Secteur 2: Mme Morgand, M. Bonduelle MM. Garnier, Pommeray

Secteur 3:

MM. Roger, Vandeville

Collège IATOSS

Mmes Decneut, Dogheche, MM. Balenghien, Bury, Rutkowski, Vandersteen

Collège des usagers

Secteur 1:

Secteur 2:

M. Vandenelsken

Secteur 3:

M. Traullé

Membres de droit

MM. Després, Dulion

Membres invités

Mme Camion, Mairesse, MM. Bassinet, Blin, Chabasse, Dechy, Delebarre,

Desrumaux, Etienne, Rouzé

Ont donné pouvoir

M. Boucher à M. Chevalier

MM. Nongaillard et Rouvaen à M.Ourak Mme Lemarchand et Mme Morgand

M. Loquet à M. Vandeville

Fait à Valenciennes, le 31/Janvier 2005

Le Président

Professeur Pascal LEVEL.